

ABS 4018

ABSORBANT SOLIDIFIANT DESODORISANT DES LIQUIDES

PROPRIETES

ABS 4018 est un absorbant extrêmement puissant. Il peut absorber, suivant la nature du fluide, de 80 à 120 fois son volume. Son pouvoir absorbant est donc de 2 à 5 fois supérieures à celui des produits couramment vendus actuellement.

ABS 4018 permet de contenir tous les liquides en les transformant en gel semi-solide et ensuite de ramasser avec facilité et sécurité les renversements accidentels de fluides à base d'eau (boissons, sauces, aliments...), les déjections humaines ou animales (urines, vomissures...). Agréablement parfumé à la fleur de lotus **ABS 4018** laisse après traitement une odeur fraîche et agréable.

CARACTERISTIQUES

- Aspect -----poudre
- Couleur-----grise/blanche
- Densité à 20°C -----0.60 +/-0.05
- Pouvoir absorbant-----de 80 à 120 fois son volume en eau
- Parfum-----fleur de lotus



UTILISATIONS

ABS 4018 est utilisé pour absorber, durcir et gélifié tous les liquides et déjections humaines sur toutes surfaces.

UTILISATEURS

ABS 4018 est particulièrement utile dans les secteurs suivants :

- Transports : trains, avions, bateaux, automobiles, autocars et cars de tourisme,
- Pompiers, ambulances, taxis, etc.
- Restauration : bars, night clubs, hôtels, restaurants.
- Santé : hôpitaux, cliniques, ambulances, crèches, maisons de retraite.
- Elevage : cliniques vétérinaires, salons de toilettes, chenils.
- Entretien : plombiers, réparateurs.
- Entretien généraux : service technique, concierge (hall, fond de poubelle) ...



MODE D'EMPLOI

Attention aux moquettes claires un essai préalable est conseillé. Saupoudrer **ABS 4018** sur les fluides ou les taches à absorber, laisser agir jusqu'au gonflement, attendre jusqu'à gélification (action quasi-instantanée) puis ramasser avec une pelle ou un balai.

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.